

Insee Analyses

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 39

novembre 2016

Marseille, le 15 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un salaire horaire plus élevé qu'en France de province mais davantage de très bas salaires

En 2012, les salariés du secteur concurrentiel perçoivent en moyenne 17,5 euros brut de l'heure en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si leur salaire horaire est inférieur à la moyenne nationale, il est supérieur à celui de l'ensemble des salariés de la France de province. Les caractéristiques liées aux postes de travail et aux salariés ont la même influence sur le salaire dans la région et au niveau national. La part la plus importante de cadres et une bonne représentation de secteurs d'activité fortement rémunérateurs en Paca expliquent le niveau de salaire horaire moyen plus élevé qu'en France de province. Parallèlement, la part de salaires avoisinant le Smic est très forte dans la région (7,6 %), nettement supérieure à la moyenne de la France de province (6,4 %). La forte présence de secteurs d'activité concentrant des postes peu rémunérés ainsi qu'une part plus importante de CDD et de temps partiel expliquent en partie cette surreprésentation de très bas salaires. Les femmes sont davantage concernées par le temps partiel et les jeunes par les formes précaires d'emploi.

Frédéric Caste, Jérôme Domens, Insee
Virginie Meyer, Rémi Belle, Direccte

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :

[Insee Analyses Paca n° 39, novembre 2016](#)

Vous pouvez obtenir des précisions auprès des auteurs de l'étude en contactant

Gwenaëlle Thomas, à l'Insee

Tél : 04 91 17 59 92 - Fax : 04 91 17 59 60

Mél : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr